REPRÉSENTATION DE SOI ET RAPPORT À AUTRUI

**Mannyè vwè voumenm a-w/ Jan ou ka vwè voumenm a-w é rèlasyon a-w èvè lòt-la**

CITATION POUR NOURRIR LES RÉFLEXIONS/ ON SITASYON POU FÈ LÈSPRI MACHÉ !

***« C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer. »***
*Amin Maalouf dans « Identités meurtrières » Ed. Grasset 1998*

13.11.2019

# KANMAN 2 2NDE LVB / LVC

## CE QUE DIT LE PROGRAMME DE CET AXE :

**Représentation de soi et rapport à autrui**

Dans des sociétés où l’image s’impose de plus en plus, être accepté passe souvent par les codes vestimentaires, les goûts affichés, l’adoption d’un style. Autrui (le groupe social) joue un rôle parfois décisif dans la perception que l’adolescent peut avoir de lui-même. Certains usages des réseaux sociaux interrogent l’image de soi donnée aux autres. La mode souvent vécue comme un jeu sur l’esthétique peut être également porteuse de tensions dans la relation de soi aux autres. La différence stigmatise et conduit à des phénomènes de rejet. Le rapport de soi à autrui est abordé abondamment au cinéma, au théâtre et dans la fiction d’une manière générale. Il ouvre sur un questionnement de ce qui est considéré comme naturel et authentique par opposition aux faux-semblants. Quelles réalités sont visibles sur ces évolutions dans les cultures et les langues étudiées ?

**JAN NOU DI-Y AN KRÉYÒL**:

**Mannyè vwè voumenm a-w/ Jan ou ka vwè voumenm a-w é rèlasyon a-w èvè lòt-la**

Adan sosyété otila zimaj ka pwan lanmen mizi an mizi, souvantfwa, sé parapòt a mannyè abiyé, gou ou ka montré (voyé monté douvan), istil ou ka pwan, yo ka toléré-w.

Dékèfwa, lòt-la (fo konpwann la : « **autrui** » adan sans a **krèy sosyal-la**) ka jwé asi jan jennmoun-la ka vwè limenm a-y / asi koudzyé-la jennmoun-la ka ni asi limenm a-y la.

Déserten mannyè sèvi èvè sé rézo sosyal-la ka pozé kèsyon asi zimaj a noumenm an nou, nou ka ba lésèz (les autres).

Souvaman moun ka viv lanmòd kon on jé èstétik ki pé ka chayé osi bab adan rèlasyon a-w épi lézòt.

Diférans ka fè yo ka karé-w (yo ka malpalé-w ; yo ka gadé-w si kan…) é ka fè yo ka mété-w asi koté. Rèlasyon a-w avè lézòt, sinéma ka bay lavwa asi sa toubòlman, adan téyat é adan sa moun ka imajiné an jénéral.

I ka wouvè kèsyon asi sa yo ka konsidéré kon natirèl é vré okontrè a sa ka fè lasanblan. Ki réyalité nou ka vwè asi sé évolisyon-lasa adan sé kilti-la é sé lang-la nou ka woulé asi yo la ?

* Annou rété kalkilé asi yonndé mo-zouti (mots clés) nou ké bizwen pou woulé adan kanman-lasa. Mo nou douwé konpwann pou fè konprinèt maché :

« **endogène** » : adj (gr. *Endon*, dedans, et *genos*, origine). 1. Didact. Qui prend naissance à l’intérieur d’une structure, d’un organisme, d’une société, sous l’influence de causes strictement internes. **Page 411** (même dictionnaire LAROUSSE 2006)\*.

« **Andojèn** » : sé on biten ka vwèjou andidan on sosyété, on laliwonnaj. Sé sosyété-la oben laliwonnaj-la, adan tousa ka fè karisti a-yo, ké fè biten-lasa sanm sa i yé é pa sanm ondòt biten. Andémo, **sé on biten natif-natal**.

« **exogène** » adj (gr. *Exô*, au-dehors, et *gennân*, engendrer). 1. Didact. Qui provient du dehors, de l’extérieur. **Page 443**\*

« **Ekzojèn** » . On biten **ka sòti déwò**, an **péyi lòtbò**.

**Page 127\* « autre »** adj. Et pronom indéfini (lat. alter). **1** Qui n’est pas semblable ; différent, distinct. **2. N.m** **1**. PHILOS. Catégorie de l’être et de la pensée, qualifiant l’hétérogène, le divers, le multiple. **2**. PSYCHAN. L’Autre. Chez Lacan, lieu où se situe, au-delà du partenaire imaginaire, ce qui, antérieur et extérieur au sujet, le détermine néanmoins.

**Page 127\* « autrui »,** pron. Indéfini, inv. Litt. L’autre , le prochain par rapport à soi ; les autres en général.

Page 2205-2206 : « **Représentation**»

« L’esthétisme », qu’est-ce que c’est ? Une première définition du « *Le Petit LAROUSSE 2006*», page 432 : *n.m 1. Doctrine ou attitude artistique qui met au premier plan le raffinement ou la virtuosité formels*. 2. Tendance artistique et littéraire anglaise du dernier tiers du XXe s, qui se situe dans le courant, opposé au naturalisme, de l’  « art pour l’art ». (Personnalités majeures de cet Aesthetic Movement : William Morris, Oscar Wilde, Whisler).

« esthétique » (page 432) : 1. Qui a rapport au sentiment, à la perception du beau. *Jugement, sens esthétique*.

2. Qui à une certaine beauté, de la grâce. *Geste esthétique*.

3. Qui entretient la beauté du corps ou du visage. *Soins esthétiques*. […]

n.f. 1. Théorie du beau, de la beauté en général et du sentiment qu’elle fait naître.

2. Ensemble des principes à la base d’une expression artistique, littéraire, etc, visant à la rendre conforme à un idéal de beauté. L’esthétique classique.

3. Harmonie, beauté d’une forme d’art quelconque […]

Stéréotype :

**représentation »**

DÉFINITIONS

Action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe : L'écriture est la représentation de la langue parlée par des signes graphiques.

Image, figure, symbole, signe qui représente un phénomène, une idée : Représentation graphique de l'évolution des prix.

Action de représenter par le moyen de l'art ; œuvre artistique figurant quelque chose, quelqu'un : Une représentation sculptée de la Vierge.

Action d'évoquer quelque chose, quelqu'un par le langage : Des Mémoires qui donnent une représentation véridique d'une époque.

Action de donner un spectacle devant un public, en particulier au théâtre ; ce spectacle lui-même.

Action de représenter quelqu'un, une collectivité ; la (les) personne(s) qui en sont chargées : La représentation des minorités.

Activité de quelqu'un qui représente une entreprise commerciale dans un secteur déterminé : Obtenir la représentation d'une marque d'automobiles.

Droit

1. Procédé juridique en vertu duquel le « représentant » accomplit un acte au nom et pour le compte du « représenté ». (La représentation peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.)

2. Procédé juridique en vertu duquel des héritiers du défunt viennent à sa succession, à la place d'un de leurs ascendants prédécédé.

Philosophie

Connaissance fournie à l'esprit par les sens ou par la mémoire.

Psychologie

Perception, image mentale, etc., dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène, etc., du monde dans lequel vit le sujet.

**Identité**

identité

nom féminin

(bas latin identitas, -atis, du latin classique idem, le même)

DÉFINITIONS

Rapport que présentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite : Identité de goûts entre personnes.

Caractère de deux êtres ou choses qui ne sont que deux aspects divers d'une réalité unique, qui ne constituent qu'un seul et même être : Reconnaître l'identité de deux astres.

Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité : Personne qui cherche son identité. Identité nationale.

Ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.) : Rechercher l'identité d'un noyé.

Logique et philosophie

Caractéristique de deux ou de plusieurs objets de pensée, qui, tout en étant distincts par le mode de désignation, par une détermination spatio-temporelle quelconque, présentent exactement les mêmes propriétés.

**Culture**

culture

nom féminin

Définitions Expressions Synonymes Citations

DÉFINITIONS

Enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels.

Connaissances dans un domaine particulier : Elle a une vaste culture médicale.

Ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation : La culture occidentale.

Dans un groupe social, ensemble de signes caractéristiques du comportement de quelqu'un (langage, gestes, vêtements, etc.) qui le différencient de quelqu'un appartenant à une autre couche sociale que lui : Culture bourgeoise, ouvrière.

Ensemble de traditions technologiques et artistiques caractérisant tel ou tel stade de la préhistoire.

**Patrimoine**

patrimoine

nom masculin

(latin patrimonium)

 DÉFINITIONS

Bien qu'on tient par héritage de ses ascendants.

Ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse : Son patrimoine, c'est son intelligence.

Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe : Le patrimoine culturel d'un pays.

Ensemble des biens, droits et obligations ayant une valeur économique dont une personne peut être titulaire ou tenue.

Ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété, à un moment donné, d'une personne, d'une famille, d'une entreprise ou d'une collectivité publique.

**Tradition**

tradition

nom féminin

(latin traditio, action de transmettre)

DÉFINITIONS

Ensemble de légendes, de faits, de doctrines, d'opinions, de coutumes, d'usages, etc., transmis oralement sur un long espace de temps : La tradition veut que cette bataille ait eu lieu ici.

Manière d'agir ou de penser transmise depuis des générations à l'intérieur d'un groupe : Cette fête est une tradition régionale.

Transfert juridique de la possession d'une chose faisant l'objet d'un contrat.

Transmission du contenu de la vérité révélée à partir de l'Écriture, par les écrits des Pères de l'Église, les conciles, les écrits des docteurs de l'Église, la liturgie et les documents pontificaux, dans la fidélité à l'action du Saint-Esprit. (Avec une majuscule.) [Les protestants, au contraire des catholiques, rejettent l'autorité de la Tradition comme magistère doctrinal : seule la Bible est pour eux source de foi.]

**Folklore**

nom masculin

(anglais folk, peuple, et lore, science)

DÉFINITIONS

Ensemble des pratiques culturelles (croyances, rites, contes, légendes, fêtes, cultes, etc.) des sociétés traditionnelles.

Aspect pittoresque de ce qui tranche avec les habitudes, la vie ordinaire : Le folklore des vacances.

**Créole**

nom masculin

DÉFINITIONS

Nom donné aux langues nées à la faveur de la traite des esclaves noirs entre le xvie et le début du xixe s. et parlées encore aujourd'hui dans diverses régions du monde (Antilles, Guyanes, îles de l'océan Indien, etc.) par les descendants de ces esclaves. Voir livre de Mr Prudent. *Si le créole pouvait parler*, texte d’Alain Dorville.

Rappel sur le Mouvement de migration

**ICONOCLASTE** : n et adj. « briseur d’images ». **1. HIST**. Partisan des empereurs byzantins qui s’opposèrent à l’adoration et au culte des images saintes. ***Icône***. – **adj**. Les empereurs iconoclastes. La querelle iconoclaste. **2**. Personne qui proscrit ou détruit les images saintes, et par ext. Les œuvres d’art. « des bandes iconoclastes avaient dévasté les cathédrales » **Taine**. **Adj**. Fureur iconoclaste. **3. FIG. PÉJ**. Qui est hostile aux traditions et cherche à les détruire, à les faire disparaître. Vandale.

* PROBLÉMATIQUE DE L’AXE « REPRÉSENTATION DE SOI ET RAPPORT À AUTRUI »
* **PWOBLÉMATIK A « AKS »** « **MANNYÈ VWÈ VOUMENM A-W/ JAN OU KA VWÈ VOUMENM A-W É RÈLASYON A-W ÈVÈ LÒT-LA »**
* Dans les sociétés créoles postcoloniales comment ces notions : « esthétisme », « esthétique » se sont-elles construites et comment sont-elles traitées ?
* Les problématiques suivantes nous servirons de fil conducteur :
* Comment les valeurs esthétiques existantes dans la société façonnent-elles notre propre perception de nous-mêmes ? ***Kijan valè èstétik ki ka woulé andidan sosyété-la ka mangné jan noumenm noumenm an nou ka vwè nou* ?**
* Entre l’intériorisation des stéréotypes esthétiques et les besoins d’affirmation de soi, dans les sociétés contemporaines, comment se construit la notion de l’identité ? Peut-on parler d’une identité « créole », d’une identité « caribéenne » ? Quels seraient les marqueurs qui nous permettraient de tenter de porter une réponse à un tel questionnement ?
* ***Ant fè kò avè lidé-toufèt asi sa ki bèl é santiman voyé douvan sa ou yé anvré voumenm a-w, adan sé sosyété jòdijou la, kijan nosyon a lidantité ka parèt ? Ès nou pé palé dè on lidantité « kréyòl », on lidantité « karibéyen » ? Kilès mak té ké pé pèwmèt nou éséyé pòté on répons asi on kèsyon kon silala* ?**